DOSSIER DE PRESSE

Démolition de l'ancienne friche CELLATEX à Givet

Jeudi 07 mars 2024 à 11h00

Rdv sur le site – Route de Bon Secours
08600 GIVET

En présence de :

- **M. Jean-Pol DEVRESSE**, Vice-Président de la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse, en charge des travaux

- **M. Thierry GODARD,** Responsable du service Technique, Ardenne Rives de Meuse

- **Service Communication,** Ardenne Rives de Meuse

HISTORIQUE

Située 195 route de Bon Secours à Givet (08600), l'emprise Cellatex est la propriété de la Communauté de Communes.

Cellatex fut une usine de fabrication de textile artificiel (viscose) basée à Givet.

Sous le nom de « La Soie Artificielle », elle s'installe à Givet en 1903.

Après avoir pris plusieurs noms et avoir été la propriété de plusieurs groupes (CTA, Rhône-Poulenc, Glansdorff notamment), Cellatex SA est fondée en 1981 sur la base de la société née en 1903. Au gré des deux guerres mondiales, des crises industrielles des années 1970-1980 et des inondations des années 1990, l'usine sera finalement fermée en 2000. La liquidation de Cellatex marque la fin en France d'une filière à la fois chimique et textile, née à la fin du XIXe siècle.

L'ultime occupant des lieux fut Est Réfractaires, société spécialisée dans l'enlèvement et le recyclage des déchets qui fut liquidée en 2019.

La démolition des anciens locaux encore existants était devenue nécessaire eu égard à l'état des bâtiments devenus insalubres et irrécupérables et au danger potentiel pour les populations.

Après cette phase, la Communauté destine l'emprise foncière de cette friche industrielle à l'aménagement d'un parc photovoltaïque.

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) a assuré, préalablement, l'évacuation des déchets laissés sur le site de Cellatex par l'ancien et dernier occupant, soit environ 6 000 tonnes.

Le programme de l'opération menée sur Cellatex par la Communauté vise ainsi à :

- Désamianter les bâtiments existants,
- Démolir les bâtiments existants,
- Rétablir un sol exploitable : les dalles existantes seront maintenues ;
- Implanter un parc photovoltaïque contribuant au mix énergétique préconisé par le SRADDET de la Région Grand Est et à la revalorisation d'un site d'activités et d'entrée de ville.

La réhabilitation de la friche CELLATEX avait été inscrite dans la fiche action n°56 du Pacte Ardennes.

Cette opération est financée par la Communauté de Communes, l'Etat, la Région Grand Est et Fonds Vert.

TRAVAUX ET FINANCEMENT

Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse

Date du début des travaux : 02 avril 2022

PHASE 1

Diagnostic amiante	**DEKRA** 54 Rue Saint Léonard ZI Sud Est 51686 REIMS CEDEX 2	**17 150,00 €HT**
Désamiantage	**AMIANTE NORD EST** 56 route du Cheval Blanc 08230 BOURG FIDELE	**26 800,00 €HT**
Démolition	**AMIANTE NORD EST** 56 route du Cheval Blanc 08230 BOURG FIDELE	**60 370,00 €HT**

PHASE 2

Désamiantage	**AMIANTE NORD EST** 56 route du Cheval Blanc 08230 BOURG FIDELE	**25 666,00 €HT**
Démolition	**G3D DEMOLITION** 116 rue SULLY 80000 AMIENS	**54 000,00 €HT**

PHASE 3

Désamiantage	**SAS FERRARI** Chemin de la comtesse 08300 RETHEL	**94 225,00 €HT**
Démolition	**SAS RENARD** Chemin de Mastaing 59214 ESCAUDIAN	**43 500,00 €HT**

Montant total de l'opération : 321 711,00 € HT soit 386 053,20 € TTC

Cette opération est financée par :

PRÉFETE DE LA REGION GRAND EST
Liberté
Égalité
Fraternité

Opération soutenue par l'État
DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL

Etat - DSIL
Pactes Territoriaux de Relance et de Transition Ecologique — **160 855,00 €** (espéré)

Grand Est

Région Grand EST : — **110 797,00 €** (espéré)

Communauté de Communes ARDENNE Rives de Meuse

Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse : — **50 059 € HT** (espéré)

Contact :

M. Thierry GODARD - Responsable du Service Technique
Ardenne Rives de Meuse
29 rue Méhul
Tel : 03.24.41.50.90
Courriel : technique@ardennerivesdemeuse.com